



S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

Consultez nos sites : <http://wwwi.onera/syndicats/cfdt/> et <http://cfdt.onera.free.fr/>
Et retrouvez nos communiqués : <http://cfdt-onera.agence-presse.net/>

Infos CFDT - Janvier 2016

Vœux CFDT 2016, accord RPS

2016, bonne année ??

La CFDT adresse ses meilleurs vœux à tous les salariés de l'ONERA, ainsi qu'à leurs proches pour cette année 2016. Nous espérons que vous trouverez tous la paix et la sérénité, tant dans votre vie privée que professionnelle.

Durant cette période où l'on se souhaite tous sincèrement une bonne année, il est nécessaire de s'interroger sur ce que pourrait être cette année. Et le moins que l'on puisse dire, c'est que pour l'ONERA nous pouvons légitimement nourrir des inquiétudes.

Nous avons, depuis plusieurs années, dénoncé le modèle économique de l'ONERA, mis en place par Denis Maugars avec le soutien complice de nos tutelles. Ce modèle, basé sur la recherche de marges financières dégagées grâce à l'activité contractuelle (la recherche qui rapporte), a surtout permis à nos tutelles de réduire notre subvention année après année et, de fait, il était voué à l'échec.

La CFDT a fait un gros travail de lobbying auprès des élus (députés, sénateurs) et ministres depuis plusieurs années. Ce travail, poursuivi en intersyndicale l'année dernière jusqu'à une conférence de presse en fin d'année, également accompagné par la politique de communication de la Direction, nous a permis d'obtenir de la visibilité, de convaincre des journalistes, des élus, au point de déposer des amendements au projet de loi de finance pour la subvention de l'ONERA. Malgré tout, la subvention prévue à 105M€ pour 2016, grandement insuffisante, a été maintenue, au nom de l'unité nationale derrière le ministre de la Défense. Comme en 2015, l'ONERA débute l'année sans budget mais avec des inquiétudes bien supérieures ; la DGA, le Gifas, ... réclament une réduction de la voilure, l'adaptation des activités et du format de l'ONERA à son budget.

Notre Ministre, Jean-Yves Le Drian, a affirmé qu'il ne nous laisserait pas tomber, mais il nous maintient la tête sous l'eau. Pour les 70 ans de l'ONERA, il n'envisagerait que la retraite ?

L'année 2016 va donc être une année difficile avec la négociation d'un Contrat d'Objectifs et de Performances (COP) avec le ministère de la Défense, sous très forte contrainte budgétaire. En ce début d'année, rien n'est réglé, pas de budget voté, un projet de réimplantation en IdF (l'IdF allant de Lille à Toulouse) à construire, une soufflerie qui s'effondre ... Alors forcément, entre rumeurs parfois fondées, parfois fantaisistes, l'inquiétude augmente.

Face à toutes ces difficultés, la CFDT et l'intersyndicale vont devoir continuer leur lutte pour un ONERA ambitieux, pour une recherche aérospatiale forte, dans l'intérêt de la France et de l'un des rares secteurs industriels qui se portent bien.

Il va falloir se battre avec nos tutelles, avec l'appui des élus de la nation, pour les convaincre du rôle que l'ONERA peut et doit tenir, pour les éclairer sur les conséquences de leur choix désastreux. Il faudra se battre aussi en interne pour que la solidarité l'emporte dans tous les choix qui se feront cette année. Et pour cela, nous ne pourrions compter que sur nous même et pas sur notre hiérarchie qui a largement démontré qu'elle privilégiait ses intérêts particuliers avant l'intérêt général. La préparation du PSS en est le premier exemple. Les querelles actuelles de chefs pour savoir qui reprendra les responsabilités dans la nouvelle structure, avant même que celle-ci n'ait été définie et discutée avec les personnels, en sont un deuxième exemple.

Il va également falloir que notre Direction générale prenne la mesure de toutes ces inquiétudes, qu'elle continue sur le chemin de la transparence et du dialogue, mais ça ne suffira pas. La signature de l'accord sur les RPS en ce début d'année par la CFDT témoigne de notre volonté d'aboutir ensemble en faveur d'une entreprise humaine et de conditions de travail plus sereines, mais il va falloir pour cela

donner plus. Il va falloir changer, sinon cet accord sera un échec. Il n'est pas normal que des difficultés que nous avons connues ces dernières années se reproduisent ; la situation de l'infirmière de Toulouse n'a pas été réglée, certains hauts responsables continuent dans la maltraitance de leurs équipes, ... On ne peut pas prendre systématiquement des "pincettes" lorsqu'on a affaire à la hiérarchie et les décisions de la Direction ne peuvent pas être toujours au détriment des salariés (dépôt des jours sur le CET, réforme du régime des frais de missions, ...).

La CFDT vous souhaite donc une bonne année 2016, elle travaillera pour que cela se réalise et pour cela comptera sur votre mobilisation et votre solidarité.

Accord RPS

La CFDT, la CFTC et la CGC viennent de signer en ce début d'année l'accord qui traite des Risques Psycho-Sociaux (RPS). L'objectif est de travailler à la fois sur la prévention, afin d'éviter les situations de souffrance, et sur la résolution des difficultés repérées.

Cette négociation fut longue et compliquée. Elle a débuté sous la Direction Maugars/Padoan. Après quelques réunions, la CFDT et la CGT ont quitté cette négociation. La CFDT estimait la négociation non sincère, puisque la politique du bâton et de la sanction aveugle mise en place par notre DRH était à l'opposé des bonnes intentions affichées dans ce projet d'accord.

Pendant quelques mois, la "négociation" s'est poursuivie avec la CGC, la CFTC et la Direction, sans aucune chance d'accord puisque ces organisations syndicales n'étaient pas majoritaires.

L'arrivée de M Sainjon et le départ de Mme Padoan, ainsi que les nouveaux engagements affichés, ont permis la reprise de négociations par la CFDT. Il nous a fallu de l'opiniâtreté pour faire évoluer un projet très imparfait, alors que les autres parties poussaient à le signer en l'état.

La CFDT a ainsi permis d'enrichir le projet d'accord sur les points suivants :

- Les groupes de travail paritaires qui se mettront en place partout où des difficultés apparaîtront seront réellement ... paritaires et pas majoritairement composés de représentants de la Direction.
- Une enquête préliminaire sera prise en charge par un expert externe compétent et non par le SST (service de Santé au Travail) et cela tous les 3 ans.
- Le recours à un expert extérieur sera fait pour aider les groupes de travail à analyser et résoudre les problèmes les plus importants.
- Définition précise du rôle du comité de pilotage et de sa composition (pas seulement les signataires de l'accord)
- Clarification des actions mises en place par la Direction avant la négociation de cet accord, par exemple en faveur des chefs d'unité ou la mise en place d'une cellule RPS, actions qui n'apparaissent plus comme des actions consécutives à l'accord.
- Maintien du rôle et des prérogatives des CHSCT
- Mise à disposition d'un numéro vert pour le personnel

En raison de toutes ces dernières évolutions et d'une réelle volonté réciproque d'aboutir à un accord, la CFDT a décidé de signer cet accord pourtant pas totalement satisfaisant. Ce sont les prochaines semaines, sur le terrain, face aux problèmes, que l'on pourra juger du réel investissement de la Direction sur ce sujet.

Nous venons d'apprendre, la semaine dernière, que Cathy, l'infirmière de Toulouse, a eu gain de cause devant le tribunal des Prud'hommes, après avoir eu également gain de cause devant la juridiction pénale. La CFDT demande formellement à la Direction de l'ONERA de ne pas faire appel de cette décision, en premier lieu pour Cathy bien sûr, mais aussi pour l'ONERA et pour prouver qu'on est passé à autre chose.

Qu'on puisse tourner la page et clore cette triste affaire !

Tous vos commentaires peuvent être adressés par mail à l'adresse : cfdt-central@onera.fr